



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

2024

SÉANCE
SOLENNELLE
DE RENTRÉE



La Séance solennelle de rentrée est, chaque année, l'un des temps forts de notre Compagnie et nous sommes donc particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui sous la Coupole du Palais de l'Institut de France pour célébrer ensemble la création artistique, sa richesse et sa diversité.

Aux côtés de nos autres missions, de la gestion de notre patrimoine, de conseil des pouvoirs publics en matière culturelle ou encore d'aide à des artistes en difficulté, le soutien à la création est l'une de nos priorités. Elle est aujourd'hui incarnée, devant vous, par les nombreux artistes lauréats de nos prix mais aussi par la trentaine d'artistes et chercheurs que nous accueillons actuellement en résidence dans nos propriétés ou encore ceux reçus en partenariat dans d'autres institutions.

Tout au long de cette année, notre Compagnie s'est attachée à distinguer l'émergence de nouveaux talents, à saluer les créateurs au seuil de leur carrière, dans toutes les disciplines artistiques, grâce aux nombreux prix qu'elle accorde annuellement, sur ses fonds propres ou grâce à la générosité des donateurs qui lui font confiance et que je souhaite ici remercier très chaleureusement.

Nos activités philanthropiques se déploient également à travers nos fondations abritées qui œuvrent pour soutenir des artistes, la création ou des projets avec l'exigence d'excellence qui est la nôtre.

Cette cérémonie de proclamation de prix est l'occasion de rencontres entre ces diverses générations d'artistes à l'image des échanges qui ont lieu, chaque mercredi après-midi, dans nos séances de travail.

Elle témoigne de l'espoir que nous plaçons dans tous les nouveaux talents et de la reconnaissance que nous avons envers les grands créateurs de notre temps. Nous sommes heureux de partager ce moment avec vous.

Soyez les bienvenus à l'Académie des beaux-arts !



Laurent Petitgirard

compositeur et chef d'orchestre
secrétaire perpétuel
de l'Académie des beaux-arts

PROGRAMME

Ouverture de la séance du mercredi 20 novembre 2024

Adrien Goetz, président
Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel

Hommage aux disparus

Adrien Goetz, président

Ensemble *Correspondances*

lauréat du prix Liliane Bettencourt pour le chant choral 2024

Sub Tuum præsidium de Marc-Antoine Charpentier
Salve Caput Sacro Sanctorum de Maurizio Cazzati
Missa Mirabiles Elationis Mariae de Francesco Beretta
Messe à 4 chœurs (extraits) de Marc-Antoine Charpentier

Proclamation du palmarès des prix de l'année 2024

Coline Serreau, vice-présidente

Orchestre de Picardie - Ensemble *Correspondances*

Cantique de Jean Racine de Gabriel Fauré

Suite de la proclamation du palmarès

Coline Serreau, vice-présidente

Orchestre de Picardie

Le Tombeau de Couperin - III Menuet et IV Rigaudon de Maurice Ravel

Discours de Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel

Culture et Ministres

Orchestre de Picardie

Symphonie n°2 en do majeur, op.61 - II Scherzo de Robert Schumann

avec l'Ensemble *Correspondances*, dirigé par Sébastien Daucé
et l'Orchestre de Picardie - Orchestre national de Région Hauts-de-France
(direction musicale Johanna Malangré) dirigé par Laurent Petitgirard

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies composant l'Institut de France. Elle **encourage la création artistique** dans toutes ses expressions et **veille à la défense du patrimoine** culturel français, matériel et immatériel.

Elle poursuit ses missions de soutien à la création en aidant de très nombreux artistes grâce à l'organisation de concours, l'attribution de prix, la gestion et le financement de résidences d'artistes et en octroyant des subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Institution pluriséculaire, héritière des académies royales instituées au XVII^e siècle, elle est aujourd'hui, de même que les autres académies, dotée d'un statut particulier qui lui permet de s'administrer librement.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique lors de ses séances hebdomadaires du mercredi.

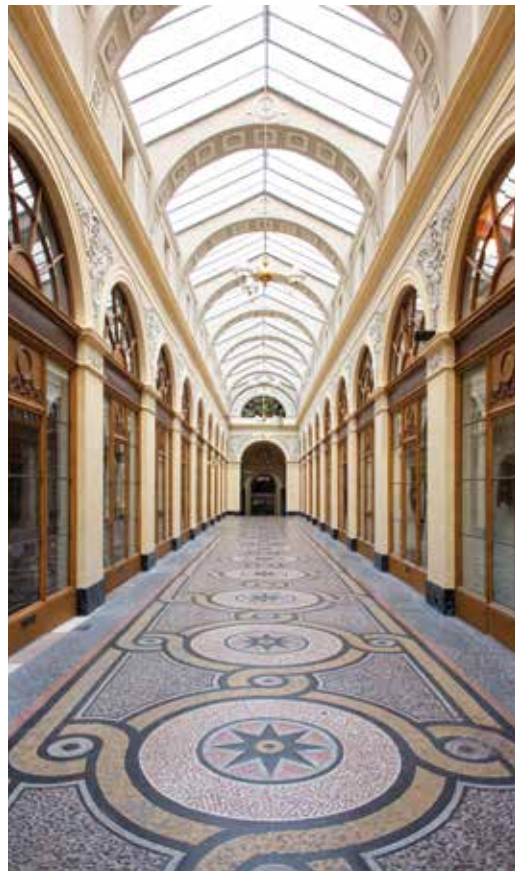
Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le **Musée Marmottan Monet** (Paris), **la Villa et la Bibliothèque Marmottan** (Boulogne-Billancourt), **la Maison et les jardins de Claude Monet** (Giverny), **la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild** (Saint-Jean-Cap-Ferrat), **la Maison-atelier Lurçat** (Paris), **la Villa Dufraine** (Chars), **l'Appartement d'Auguste Perret** (Paris) et **la Galerie Vivienne** (Paris) dont elle est copropriétaire.



Elle entretient en outre une **politique active de partenariats** avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes, et abrite de **nouvelles fondations**.

Constituée autour de l'idée de pluridisciplinarité, l'Académie des beaux-arts réunit **67 membres répartis au sein de 9 sections artistiques, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, placés « sous la Protection du Président de la République »**.

Ces personnalités émérites du monde de l'art et de la culture apportent à la Compagnie leurs sensibilités différentes au service d'un même objectif, **l'encouragement des expressions artistiques contemporaines dans toute leur diversité**.



PEINTURE

Grand Prix de l'Académie des beaux-arts

décerné à **Gérard Traquandi**

Les Grands Prix de l'Académie des beaux-arts ont été créés en 2023, sur proposition de Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel.

9 Grands Prix correspondants aux 9 sections de l'Académie (peinture, sculpture, architecture, gravure et dessin, composition musicale, membres libres, cinéma et audiovisuel, photographie, chorégraphie) sont décernés à raison de 3 par an. Ils mettent à l'honneur des artistes de nationalité française ou étrangère s'étant illustrés grâce à l'excellence de leur carrière ou le caractère particulièrement remarquable d'une œuvre récente ou d'une action récemment menée.

Ces prix sont dotés de 30 000 euros chacun, mis à la disposition de chaque lauréat, invité à répartir cette somme entre plusieurs artistes dont il apprécie l'œuvre ou l'action.



© Malika Mokadem

Prix artistique de la Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France

décerné à **Catherine Viollet**

La Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France récompense chaque année plusieurs artistes sur proposition de l'Académie des beaux-arts.

Depuis 2014, un Grand Prix artistique de dimension internationale et doté d'un montant de 100 000 euros, est alternativement remis à un artiste en peinture, sculpture ou composition musicale. Deux prix de 25 000 euros chacun sont quant à eux décernés dans les deux disciplines non attributaires du Grand Prix.

En composition musicale, le prix est partagé entre un prix de composition (15 000 euros) et un prix d'interprétation (10 000 euros). Abrisée à l'Institut de France depuis janvier 2005, la Fondation poursuit fidèlement l'action de Simone Del Duca (1912-2004), correspondante de l'Académie des beaux-arts, en conduisant d'importantes actions de mécénat dans le domaine des arts, des sciences et des lettres.



Série Les Glauks, 2023, acrylique et fraisage sur carton bois © Catherine Viollet © ADAGP, Paris, 2024

Prix Pierre Cardin – Académie des beaux-arts

décerné à **Dora Jeridi**

Pierre Cardin (1922-2020), regretté membre de l'Académie, avait souhaité, dès 1993, encourager les jeunes artistes en créant 5 prix annuels destinés à distinguer de jeunes parcours d'excellence dans les disciplines de la peinture, sculpture, architecture, gravure et composition musicale, sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie.

Ce soutien est aujourd'hui perpétué grâce à Rodrigo Basilicati-Cardin. Chaque prix est doté d'un montant de 8 000 euros.



Intoxicated Rest, 2024, huile, bâton d'huile, fusain sur toile © ADAGP, Paris, 2024



Les cris aveugles 3, 2021, huile sur toile © ADAGP, Paris, 2024

Prix Verdaguer – Institut de France

décerné à **Anahita Masoudi**

Ce prix de l'Institut de France d'un montant de 1 300 euros est attribué annuellement, sur proposition de l'Académie des beaux-arts, à un artiste peintre.



Sans titre (Femme enveloppée assise), 2011 © DR / Anahita Masoudi

Prix d'Encouragement

décerné à **Jean-Baptiste Boyer**

Ces prix dotés de 3 000 euros par l'Académie des beaux-arts sont attribués chaque année à de jeunes artistes en peinture, sculpture, architecture, gravure/ dessin et composition musicale sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie. Depuis 2024 ils sont également décernés en photographie, cinéma et chorégraphie.



La station de métro © droits réservés

SCULPTURE

Grand Prix artistique de la Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France

décerné à **Pierre Huyghe**



After Alife Ahead, (2017). Courtesy of the artist. Photo: Ola Rindal © Pierre Huyghe / ADAGP, Paris, 2024

Prix Pierre Cardin – Académie des beaux-arts

décerné à **Edgar Sarin**



Erevan, 2022, bois de chêne, pavé, sangle, coll. Centre Pompidou, Musée national d'art moderne © La Méditerranée

Prix de sculpture François Masson de la Fondation Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts

décerné à **Raphaël Zarka**

Créée en 2023 par Bernard le Masson en mémoire de ses aïeux Louis Le Masson (1743-1829), architecte et ingénieur, et François Masson (1745-1807), sculpteur, la Fondation a pour but de soutenir la création artistique et l'accès à la culture et l'art, à travers l'attribution de bourses, le soutien à des résidences d'artistes et l'organisation de prix en particulier dans les domaines de l'architecture, des arts visuels et de la sculpture.

Décerné pour la première fois cette année, ce prix de sculpture biennal est doté de 50 000 euros, en alternance avec un prix en architecture.

La Fondation souhaite reconnaître un sculpteur exprimant un imaginaire se matérialisant par une œuvre inscrite de manière permanente dans un paysage ou un espace accessible au public et qui explore la dimension imaginaire de notre relation à l'espace.



La Doublure, © Raphaël Zarka, ADAGP, Paris 2024. Courtesy de la galerie Mitterrand. Photo : Anthony Girardi

Prix Georges Coulon – Institut de France

décerné à **Jordan Roger**

Ce prix de sculpture figurative de l'Institut de France d'un montant de 7 000 euros est attribué annuellement sur proposition de la section de sculpture de l'Académie des beaux-arts à un jeune artiste européen.



Burn Them All, 100 pièces de faïences cuites et émaillées, Fondation EDF, Paris, 2024 © Marc Damage

Prix de la Fondation Pierre Gianadda – Académie des beaux-arts

décerné à **Stéphane Thidet**

Ce prix a été créé en 2010 par Léonard Gianadda (1935-2023), regretté membre associé étranger de l'Académie, en mémoire de son frère Pierre (1938-1976). Doté de 5 000 euros, ce prix est ouvert à toutes les formes d'expression sculpturale et récompense un sculpteur pour l'ensemble de son œuvre.



Bruit rose, 2022 au LIFE – base sous-marine de Saint-Nazaire. Production Le Grand Café – centre d'art contemporain. Courtesy Galerie Aline Vidal, Paris © ADAGP, Paris, 2022. Photographie Marc Damage

Prix Paul Niclausse – Académie des beaux-arts

décerné à **Marc Lohner**

Créé en 2017 en mémoire du sculpteur Paul Niclausse (1879-1958), regretté membre de l'Académie, ce prix d'un montant de 5 000 euros récompense chaque année un sculpteur français.



Acheiropoiètes, Beaux-Arts de Paris, courtesy Rubis Mécénat, église Saint-Eustache, 2023. Photo : Instant Prod

Prix d'Encouragement

décerné à **Sarah Krespin**



Premier plan : *Vague (1)*, Arrière-plan : *Mutation (1)*, 2023 © Sarah Krespin © ADAGP, Paris, 2024

ARCHITECTURE

Prix internationaux de la Fondation Jacques Rougerie – Académie des beaux-arts

Depuis 2010, la Fondation Jacques Rougerie organise chaque année un concours international d'architecture et d'innovation pour permettre aux architectes, designers, ingénieurs et urbanistes

d'apporter des réponses aux grands défis de notre siècle par le développement de projets visionnaires et biomimétiques. 4 prix sont décernés et sont respectivement dotés d'un montant de 10 000 euros.



Grand Prix « Architecture et Innovation liées au climat et à la montée des eaux » 2 projets ex-aequo soit 5 000 euros chacun :
gauche : Alejandro Vargas Marulanda et David Mesa Arbelaez ; droite : Ydriss-junior Ewoukem Nde et Doulan'ni Tizi Toumbarou



Grand Prix « Architecture et Innovation pour l'espace » : 2 projets ex-aequo soit 5 000 euros chacun :
gauche : Sharipov Dilshod ; droite : Louissette Fanjasoa Rasoloniana et Olivier Walter



Grand Prix « Architecture et Innovation pour la Mer »
Constance Fromentin, Juliette Amisse, Marine Bouyssonie, Maé Litou, Etienne Tijou, Marine Tacquet



Prix Spécial « Lab Architecture & Innovation »
Patrizio Maria Puppo

Prix artistiques de la Fondation Jacques Rougerie

- **Prix artistique pour l'Espace** décerné à **David Spriggs**
- **Prix artistique pour la Mer** décerné à **Lucile Viaud**

Créés sur les fonds propres de l'Académie des beaux-arts en 2020, les Prix artistiques de la Fondation Jacques Rougerie récompensent des artistes explorant des formes nouvelles d'expression à l'échelle de l'océan et de l'espace.

Ces prix sont respectivement dotés d'un montant de 10 000 euros.



project « Vision »



© VincentMcClure

Grand Prix d'architecture de l'Académie des beaux-arts – Prix Charles Abella

décerné à **Bernard Tschumi**

Le Grand Prix d'Architecture de l'Académie des beaux-arts – Prix Charles Abella, attribué à un architecte pour l'ensemble de son parcours, salue l'exemplarité d'une trajectoire dans le domaine architectural. Ce prix international est doté d'un montant de 35 000 euros. À l'occasion de la remise du prix, le lauréat est invité à prononcer une conférence sous la Coupole du Palais de l'Institut de France.



Musée des Sciences de Binhai, Tianjin, Chine, 2013-19
© Kris Provoost courtesy of Bernard Tschumi Architects.

Prix Pierre Cardin – Académie des beaux-arts

décerné à **Cros & Leclercq Architectes**



Château de Foix
© Antoine Bonnafous

Prix d'Encouragement

décerné à **Dieu & Bicho Architectes**

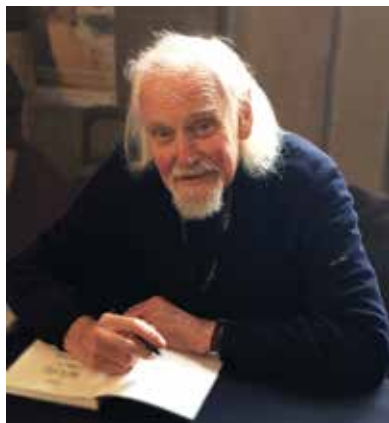


Maison Cactus, Montpellier, 2019
© Mary Gaudin

GRAVURE ET DESSIN

Grand Prix de l'Académie des beaux-arts

décerné à **WILLEM**



© François Forcadell

Prix Pierre Cardin – Académie des beaux-arts

décerné à **Jeanne Rebillaud Clauteaux**



Sans titre 144, pointe sèche sur cuivre, 30x24 cm, 2022 © Jeanne Rebillaud © ADAGP, Paris, 2024

Prix Frédéric et Jean de Vernon – Académie des beaux-arts

décerné à **Pierre Matsas**

Ce prix biennal d'un montant de 2 500 euros est attribué à un artiste graveur français de moins de 40 ans.



Head XV, 2016, gravure sur métal, 2024

Prix d'Encouragement

décerné à **Charles Nogier**



Couverture de l'ouvrage Otto

MUSIQUE

Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral

décerné à **l'Ensemble Correspondances** dirigé par Sébastien Daucé

Créé en 1989 par Liliane Bettencourt et son époux André Bettencourt (1919-2007), regretté membre de l'Académie, le Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral est l'une des plus importantes distinctions dans cette discipline en Europe. Décerné en partenariat avec l'Académie des beaux-arts, ce Prix a pour ambition de reconnaître et récompenser les chœurs professionnels et maîtrises d'excellence qui contribuent au rayonnement du chant choral français. Depuis 2016, la Fondation Bettencourt Schueller a souhaité amplifier son engagement en faveur du chant choral ; à la dotation du Prix de 50 000 euros s'ajoute un accompagnement du chœur lauréat dans la mise en œuvre de ses projets jusqu'à 100 000 euros.



© Louise Desnos / VU'

Grand Prix de l'Académie des beaux-arts

décerné à **Georges Aperghis**



© Kai Bienert

Prix de composition musicale de la Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France

décerné à **Martin Matalon**



© Nicolas Botti

MUSIQUE

Prix d'interprétation de la Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France

décerné à **Thomas Ospital**



© Céline Nieszawer

Prix Pierre Cardin – Académie des beaux-arts

décerné à **Adrien Trybucki**



© Deborah Lopatin

Prix Florent Schmitt – Académie des beaux-arts

décerné à **Noriko Baba**

Ce prix d'un montant de 2 500 euros est attribué tous les deux ans à un un compositeur confirmé.



Prix d'Encouragement

décerné à **Emmanuelle Da Costa**



© Karl Pouillot

MEMBRES LIBRES

Prix d'Encouragement

décerné à **Maryse Estier**

Ces prix dotés de 3 000 euros par l'Académie des beaux-arts sont attribués chaque année à de jeunes artistes en peinture, sculpture, architecture, gravure/dessin et composition musicale sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie. Depuis 2024 ils sont également décernés en photographie, cinéma et chorégraphie.

L'Aiglon, mise en scène de Maryse Estier, 2021
© Christophe Raynaud de Lage



CINÉMA

Prix François-Victor Noury – Institut de France

décerné à **Léa Todorov**

Les prix François-Victor Noury, décernés par l'Institut de France, sont destinés à encourager le développement de la culture, de la science et de l'art français. Sur proposition de l'Académie des beaux-arts, un prix de 10 000 euros est décerné chaque année par la section cinéma et audiovisuel à un jeune cinéaste.



Prix d'Encouragement

décerné à **Iris Kaltenböck**



PHOTOGRAPHIE

Prix de Photographie Marc Ladreit de Lacharrière – Académie des beaux-arts

décerné à **Guillaume Herbaut** pour son projet *Les blessures invisibles*

Créé en 2007 à l'initiative de Marc Ladreit de Lacharrière, membre de l'Académie, le prix récompense le projet original d'un photographe français ou étranger travaillant en France, sans limite d'âge. Biennal depuis 2018, il est doté d'un montant

de 30 000 euros. Le projet est restitué deux ans après l'attribution du prix sous la forme d'une exposition organisée par l'Académie des beaux-arts au Pavillon Comtesse de Caen (Palais de l'Institut de France).



Kiev - Hrushevskoho Street, 22 janvier 2014
© Guillaume Herbaut / Agence VU



Ukraine, Donbass, Avdiivka, 15 novembre 2021
© Guillaume Herbaut / Agence VU

CHORÉGRAPHIE

Prix des professionnels du concours des jeunes chorégraphes de ballet – Fondation pour la Danse Thierry Malandain – Académie des beaux-arts

décerné à **Věra Kvarčáková** et **Jérémy Galdeano** pour leur création *Bliz*

Créé en 2024 par Thierry Malandain, membre de l'Académie, la Fondation pour la Danse Thierry Malandain-Académie des beaux-arts a pour mission d'accompagner l'émergence de nouveaux chorégraphes et la diffusion de leurs œuvres, de soutenir les danseurs professionnels à deux moments stratégiques de leur parcours - la formation et la reconversion -, ainsi que d'encourager la recherche sur l'art chorégraphique et son histoire.

Dans le cadre du concours des jeunes chorégraphes de ballet organisé par le Ballet de l'Opéra national de Bordeaux, le CCN Ballet de l'Opéra national du Rhin, le CCN Malandain Ballet Biarritz, la Fondation a décerné le prix des professionnels, doté de 5 000 euros.



© Maximilian Borchardt

Prix d'Encouragement

décerné à **Anna Chiorescu**

Ces prix dotés de 3 000 euros par l'Académie des beaux-arts sont attribués chaque année à de jeunes artistes en peinture, sculpture, architecture, gravure/dessin et composition musicale sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie.

Depuis 2024 ils sont également décernés en photographie, cinéma et chorégraphie.



Ordeal by water
© Romy Berger

Prix d'Encouragement

décerné à **Clara Rouget**

Ces prix dotés de 3 000 euros par l'Académie des beaux-arts sont attribués chaque année à de jeunes artistes en peinture, sculpture, architecture, gravure/dessin et composition musicale sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie.

Depuis 2024 ils sont également décernés en photographie, cinéma et chorégraphie.



Tirage jet d'encre sur papier mat préalablement plongé dans une solution d'eau et d'encre de Chine, 2021

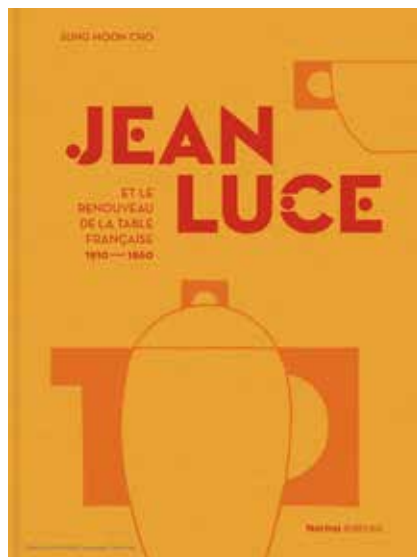
OUVRAGES D'ART

Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts

décerné à **Sung Moon Cho** pour **Jean Luce et le renouveau de la table française. 1910-1960** publié aux **éditions Norma**

Créé en 2002 à l'initiative du Cercle Montherlant, ce prix récompense chaque année un ouvrage de langue française illustré et consacré à l'art. Il est réparti entre l'auteur (8 000 euros) et l'éditeur (2 000 euros).

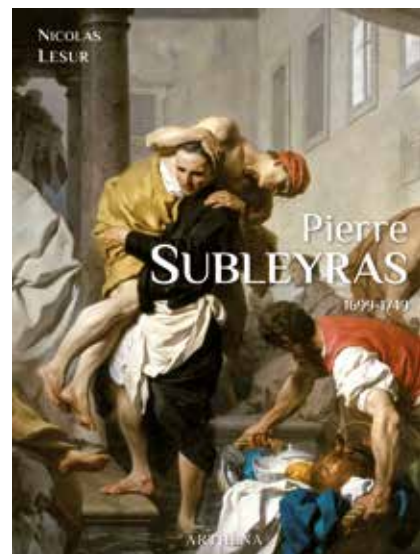
Depuis 2023, il est financé par Philippe Bénacin, président-directeur général de la société « Interparfums ».



Prix Bernier – Académie des beaux-arts

partagé entre **Nicolas Lesur** pour **Pierre Subleyras 1699-1749** publié aux **éditions Arthéna** et **Frédéric Aubourg** pour **Fred Deux, l'incorrigible** publié aux **éditions Cohen&Cohen**

Ce prix d'un montant de 7 000 euros récompense chaque année un ouvrage consacré à l'art. Il peut, sur décision du jury, être partagé.



Prix René Dumesnil – Académie des beaux-arts

décerné à **Jean-Jacques Nattiez**

Ce prix de 3 000 euros est attribué alternativement à un compositeur et à l'auteur d'un ouvrage consacré à la musique.



La musique qui vient du froid, Arts, chants et danses des Inuit publié aux éditions Les Presses de l'Université de Montréal.

Prix Paul Marmottan – Académie des beaux-arts

décerné à **Antoine Chatelain**

Ce prix d'un montant de 2 500 euros récompense chaque année un ouvrage consacré à l'art.



Voyage dans différentes contrées de France et d'Italie 1755-1756 de l'abbé Louis Gougenot publié aux Editions des Cendres. Cette édition est établie et annotée par Antoine Chatelain.

ACCÈS À LA CULTURE

Prix européen Art Explora – Académie des beaux-arts

La Fondation Art Explora et l'Académie des beaux-arts se sont associées en 2020 pour le lancement d'un nouveau prix à l'échelle européenne, en faveur du partage des arts et de la culture avec le plus grand nombre. Ouvert à toutes organisations culturelles européennes, de tous secteurs artistiques, le prix européen soutient les pratiques innovantes en matière d'accès, de participation et d'engagement des publics qui peuvent être partagées partout en Europe.

3 dotations de 50 000 euros chacune et un prix du public de 10 000 euros sont remis annuellement, « un prix spécial du jury » d'un montant de 10 000 euros vient s'y adjoindre cette année.

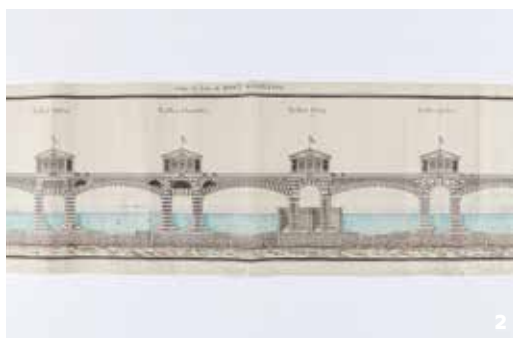
L'annonce des lauréats aura lieu en décembre.

ACCÈS À LA CULTURE

Prix Spécial de la Fondation Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts

partagé entre les **Archives Départementales de la Seine-Maritime** et le **Musée des Beaux-Arts de Rouen**

Depuis 2023, la Fondation décerne un Prix spécial doté d'un montant maximal de 50 000 euros pour soutenir un site, une organisation, un lieu de patrimoine ou une initiative en lien avec la vie ou les œuvres des frères Le Masson/Masson.



1. Le pôle Grammont abritant les archives historiques du département de la Seine-Maritime, par Rudi Ricciotti. © T. Blandin
2. Le projet de Louis Le Masson pour la reconstruction du pont de Rouen, détail (fonds déposé de la ville de Rouen). © ADSM
3. Musée des Beaux-Arts de Rouen. © Guillaume Briere Soude
4. Verrière du Musée des Beaux-Arts de Rouen © Guillaume Briere Soude
5. Galerie impressionniste du Musée des Beaux-Arts de Rouen © Guillaume Briere Soude

Prix pour l'accès à la culture de la Fondation Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts

décerné à **l'Association Valentin Haüy**

Décerné pour la première fois cette année, ce prix doté de 20 000 euros récompense une association œuvrant dans le champ de l'accès à l'art et la culture, notamment pour les jeunes et en particulier dans le domaine des arts plastiques.



Le projet « Tactile Tour » qui met en scène de nombreuses reproductions en relief d'œuvres de grands artistes accessibles au toucher pour les personnes non-voyantes et mal-voyantes.

RECHERCHE

Bourses de thèses de la Fondation Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts

La Fondation remet des bourses de 5 000 euros pour des thèses d'histoire de l'art. Elles ont été attribuées à :

- Baptiste Dumas-Piro

Un préfet en sa capitale : la politique édilitaire et artistique du comte de Rambuteau dans le Paris de la monarchie de Juillet (1833-1848)

- Martin Hanf

Approche patrimoniale et projet contemporain dans la réappropriation des anciens palais royaux durant le Premier Empire : des palais royaux aux palais impériaux (1799-1815)

- Sophie Recordier

Joseph Chinard (1756-1813) : sculpteur lyonnais



Président 2024 : Adrien Goetz

Vice-présidente 2024 : Coline Serreau

Secrétaire perpétuel : Laurent Petitgirard

Membres

Peinture

Yves Millecamps
Philippe Garel
Jean-Marc Bustamante
Gérard Garouste
Fabrice Hyber
Ernest Pignon-Ernest
Hervé Di Rosa
Nina Childress
Tania Mouraud

Sculpture

Claude Abeille
Brigitte Terziev
Pierre-Édouard
Jean Anguera
Jean-Michel Othoniel
Anne Poirier

Architecture

Jacques Rougerie
Aymeric Zublena
Alain Charles Perrot
Dominique Perrault
Jean-Michel Wilmotte
Marc Barani
Bernard Desmoulin
Pierre-Antoine Gatier
Anne Démians

Gravure et dessin

Erik Desmazières
Astrid de La Forest
Pierre Collin
Catherine Meurisse
Emmanuel Guibert

Composition musicale

Laurent Petitgirard
François-Bernard Mâche
Édith Canat de Chizy
Michaël Levinas
Gilbert Amy
Thierry Escaich
Bruno Mantovani
Régis Campo

Membres libres

Henri Loyrette
François-Bernard Michel
Marc Ladreit de Lacharrière
William Christie
Patrick de Carolis
Muriel Mayette-Holtz
Adrien Goetz
Christophe Leribault

Cinéma et audiovisuel

Roman Polanski
Régis Wargnier
Jean-Jacques Annaud
Coline Serreau
Marjane Satrapi

Photographie

Yann Arthus-Bertrand
Sebastião Salgado
Jean Gaumy
Dominique Issermann
Françoise Huguier
Valérie Belin

Chorégraphie

Thierry Malandain
Blanca Li
Angelin Preljocaj
Carolyn Carlson

Membres associés étrangers : S.M.I. Farah Pahlavi – Woody Allen – S.A. Karim Aga Khan IV – S.A. la Sheikha Mozah – Sir Norman Foster – Philippe de Montebello – Antonio López Garcia – Jiří Kylián – Georg Baselitz – William Kentridge – Giuseppe Penone – Annie Leibovitz




Correspondants : **Peinture :** Swie-Hian Tan – Pat Andrea – Lydia Harambourg – Michèle Salmon – Bernard Marcadé – Guy Boyer
Sculpture : Jean Dubos – Gualtiero Busato – Didier Bernheim – Wu Weishan – Patrick Poirier – Françoise Docquier – Catherine Francklin
Architecture : Jean-François Collignon – Robert Werner – Frédéric Migayrou – François Chaslin – Philippe Trétiack – Sabine Frommel – Chris Younès
Gravure et dessin : Sylvie Patin – Claude-Jean Darmon – Emmanuel Pernoud – Thierry Groensteen – Claudine Grammont
Composition musicale : Maryvonne de Saint-Pulgent – Jean-Philippe Collard – Danièle Pistone – Laurence Equilbey – Patrice Fontanarosa – Pascal Rophé – Gilles Cantagrel – Pierre Lemoine
Membres libres : William Barnabas Mc Henry – Arnauld Brejon de Lavergnée – Nahed Ojeh – Jacques-Louis Binet – Michel Hilaire – Jean Bonna – Xavier Patier – Jean-Yves Tadié – Martine Kahane – Florence Viguier-Dutheil
Cinéma et audiovisuel : Hend Sabri – Jean-Pierre Sauvaire – Gabriella Pescucci – Leonor Silveira – Darius Khondji – Christine Gozlan
Photographie : Agnès de Gouvion Saint-Cyr – Jean-Luc Monterosso – Sylvie Hugues – Éric Karsenty
Chorégraphie : Dominique Frétard – Didier Deschamps

© Edouard Brane. Couverture (en ligne de gauche à droite) : Jeanne Rebillaud © Dupif Photo © ADAGP 2024. Catherine Viollet © ADAGP 2024. Martin Matalon © Nicolas Botti. Marlyse Estier © Vincent Pontet. Edgar Sarin © Grégory Copitet. Věra Kvarčáková et Jérémy Galdeano © Olivier Houeix. © Christian Richters courtesy of Bernard Tschumi Architects. Léa Todorov, La nouvelle femme, Photogramme 8. © Guillaume Herbaut / Agence VU



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

23, quai de Conti - 75006 Paris
academiesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts
 @AcadBeauxarts
 @academiesbeauxarts